

Décision du Conseil d'État concernant la Concession « Bleue Lorraine »

Objectifs 2030 confirmés

Pontpierre, France – 17 décembre 2025 – La Française de l'Énergie (Euronext : FDE – ISIN : FR0013030152), producteur d'énergies bas carbone, prend acte de la décision du Conseil d'État d'annuler le décret du 20 novembre 2023 octroyant la Concession « Bleue Lorraine » malgré les recommandations des services de l'État.

Cette décision concerne exclusivement le gaz présent dans le sous-sol lorrain que FDE anticipe de produire et de valoriser en Moselle, dans le cadre de la Concession « Bleue Lorraine », avec une empreinte carbone nettement plus faible que celle du gaz importé qui est actuellement consommé en France.

La société exprime son désaccord avec la décision en question et entend préserver l'intégralité de ses intérêts.

Cette décision reste, néanmoins, sans impact sur les activités existantes du Groupe et n'affecte ni le programme de recherche lié à la découverte de l'hydrogène naturel et le forage en cours sur le site de Pontpierre en Moselle, ni la valorisation du gaz de mine dans les Hauts-de-France.

L'activité de valorisation du gaz présent dans le sous-sol lorrain n'a, à date, aucune contribution aux résultats du Groupe. FDE maintient ainsi les objectifs et perspectives 2030 du Groupe.

Perspectives 2030 confirmées

- Plus de 175 M€ de chiffre d'affaires
- Plus de 85 M€ d'EBITDA
- Plus de 20 millions de tonnes de CO₂ évitées

Prochain RDV :

Chiffre d'affaires semestriel : le 21 janvier 2026 après la clôture des marchés

La Française de l'Énergie est éligible au PEA et PEA-PME

Reuters code : FDE.PA

Contact Presse

contact@francaisedelenergie.fr

+ 33 (0)3 87 04 34 51



Bloomberg code : FDE.FP

Relations Investisseurs

ir@francaisedelenergie.fr

+ 33 (0)3 87 04 34 51

À propos de La Française de l'Énergie (FDE)

FDE est un producteur indépendant multi-énergies dédié à la réalisation de Net Zéro. Spécialiste du circuit court et de l'économie circulaire, FDE s'appuie sur son savoir-faire allant de l'ingénierie, à la production

d'énergies jusqu'au stockage du CO₂ pour fournir des solutions énergétiques permettant de combiner réduction de l'empreinte carbone et amélioration de la résilience des écosystèmes concernés.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.francaisedelenergie.fr/>

Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance FDE et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de FDE (www.francaisedelenergie.fr). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.